

LE SENTIER DES TRUFFIÈRES

Infos Pratiques

Distance	5,5 km
Durée (moyenne)	01h40
Niveau	Facile
Dénivelé	155 m D+
Départ	TALAIRAN
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - De la place de la République, prendre l'avenue de Jonquières puis le chemin des Moulins à vent. Après les moulins, filer à droite sur environ 200 mètres et à l'embranchement, continuer à gauche sur le chemin dominant le ruisseau du Ré mouly et offrant un point de vue sur la chapelle Notre Dame de L'Aire à l'est. Le chemin s'oriente bientôt nord-ouest. Quitter la piste et poursuivre à droite dans la garrigue par un sentier. Cette première partie est commune aux deux circuits.

Étape 2 - Poursuivre la descente dans le bois. Passage devant une capitelle, ancienne construction en pierres. Le chemin débouche bientôt en vue du Sar rat de Pichaury.

Étape 3 - Monter en direction de la crête (sans l'atteindre) et poursuivre sur une sente en courbe de niveau (point de vue) avant de redescendre (! passage assez raide) vers la RD 613.

Étape 4 - Juste après le pont sur le Remouly, prendre le chemin à droite et monter sur la pente de la Rudo (qui porte bien son nom). Poursuivre le chemin dans la garrigue jusqu'à la piste.

Étape 5 - La prendre vers la droite. Traverser le plateau (point de vue) et descendre en direction de Notre Dame de l'Ere. En fin de descente, ! Bien contourner la vigne par la droite (propriété privée, ne pas la traverser) sur le chemin

Étape 6 - Sur votre droite, un aller/retour permet de s'approcher de la chapelle

Étape 7 - Continuer à gauche, sur le chemin bientôt goudronné. Il ramène à Talairan.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-sentier-des-truffieres/>